



Double employeur qui doit-on informer ?

Par **huber**, le **02/02/2009 à 20:31**

Je suis actuellement en CDI temps plein, mais financièrement je suis obligée de travailler les week-end (pas tous)
Est ce que je dois en informer mon 1er employeur ? si oui quels détails doit-il connaître ?
Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **02/02/2009 à 20:36**

[fluo]BONSOIR[/fluo]
si pas de concurrence vous n'êtes pas obligé de le prévenir
attention de ne pas dépasser les limites autorisées
44 h par semaine
1 jour obligatoire de repos par semaine

Par **huber**, le **02/02/2009 à 20:38**

bonsoir, merci d'avoir répondu,
mais il y a des semaines où je fais du lundi au dimanche sans jour de repos puisque mon employeur n'est pas au courant. je pense qu'à la limite c'est mon problème